

Nouvelles mesures d'aides aux agriculteurs



Nouvelles mesures d'aides aux agriculteurs

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, a indiqué que, malgré l'augmentation du prix du lait payé au producteur, il restait attentif à la situation de la filière et a annoncé le versement de 1000 euros à l'ensemble des producteurs de lait en difficulté d'ici la fin de l'année.

Pour la filière viande bovine qui souffre de prix de marchés qui demeurent bas, le ministre a annoncé la mise en place d'une aide forfaitaire de 150 euros pour la commercialisation des jeunes bovins mâles de race à viande ou mixte d'un poids inférieur à 360 kg commercialisés en janvier et février 2017. L'objectif de cette mesure est de limiter les quantités sur le marché afin d'amorcer une remontée des cours.

Enfin, concernant la garantie des prêts de restructuration de la dette ou de reconstitution des fonds de roulement mise en place dans le cadre du Pacte de refinancement et de consolidation de l'agriculture, le ministre a annoncé qu'il avait décidé de repousser le délai de dépôt de demande de prise en charge de la garantie par l'Etat du 31 décembre 2016 au 31 mars 2017.